



ADDITIF N°02 A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-NTUI/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025 RELATIVE A L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT DU CENTRE LOISIR POUR ADULTES ET ENFANTS DANS LA VILLE DE NTUI , DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM ; REGION DU CENTRE

Le Maire de la Commune de Ntui communique :

Certaines dispositions de LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-NTUI/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025 RELATIVE A L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT DU CENTRE LOISIR POUR ADULTES ET ENFANTS DANS LA VILLE DE NTUI , DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM ; REGION DU CENTRE, sont modifiées comme suit :

Critères éliminatoires

1) Pièces administratives

Au lieu de lire uniquement : a-b-c et d

Lire plutôt

e) absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé du dépôt de ladite somme à la caisse de dépôt et de consignation (CDEC) à l'ouverture des plis délivrés par un organisme financier de première catégorie autorisé par le ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;

f) la non –conformité de mode de soumission ;

g) la charte de d'intégrité datée et non signée ;

h) déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

i) les manœuvres frauduleuses

Critères Essentiels

Ajouter

.calendrier de livraison

.la capacité financière

--AU LIEU DE LIRE : l'ouverture des plis aura lieu le 17/06/2025

--LIRE PLUTOT : l'ouverture des plis aura lieu le 20/06/2025 à 10h

Le reste sans changement.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/CE ;
- Maire/Ntui ;
 - Président CIPM;
 - Affichage.



Ntui, le
Le Maire

16/06/2025

MANDOH Georges Marcel